

DANGER 5G



03/12/2018 : Déployer la 5G revient à mener des expériences sur les humains et la nature.....	2
03/12/2018 : Appel international demandant l'arrêt du déploiement de la 5G sur terre et dans l'espace	6

03/12/2018 : Déployer la 5G revient à mener des expériences sur les humains et la nature

<http://www.illustre.ch/magazine/deployer-5g-revient-mener-experiences-humains-nature>



Cent septante scientifiques issus de 37 pays, dont deux Suisses, un médecin zurichois et le docteur en biologie vaudois Daniel Favre, ont signé un appel demandant à l'ONU d'agir pour stopper le déploiement de la 5G pour des raisons sanitaires. Le docteur Favre s'explique.

Docteur, pourquoi avoir signé cette demande de moratoire contre la 5G en mai 2015?

Je vous en livre le résumé et vous comprendrez: «Nous soussignés, médecins, scientifiques et membres d'organisations environnementales de nombreux pays, demandons urgemment l'arrêt du déploiement du réseau sans fil de 5G (cinquième génération) y compris depuis les satellites spatiaux. En effet, la 5G entraînera une augmentation considérable de l'exposition au rayonnement de radiofréquences, qui s'ajoutera au rayonnement induit par les réseaux de télécommunications 2G, 3G et 4G déjà en place. Or on a déjà la preuve des effets nocifs du rayonnement de radiofréquences pour les êtres humains et l'environnement. Le déploiement de la 5G revient à mener des expériences sur les êtres humains et l'environnement, ce qui est considéré comme un crime en vertu du droit international.»

La Fédération des médecins suisses (FMH) s'oppose également à la demande des opérateurs d'augmenter la puissance des antennes relais dans notre pays. Peut-on dire qu'il y a une vraie levée de boucliers du secteur de la santé contre cette nouvelle technologie?

Je me demande si la FMH ne voit pas venir à moyen terme une **épidémie de personnes électro-hypersensibles**, avec tous les coûts induits et afférents au niveau de la santé, qui vont exploser. Les médecins sont de plus en plus confrontés à des maladies émergentes dues à des facteurs environnementaux. **Au cours des dernières années, le niveau d'électrosmog a augmenté de manière exponentielle.**

Doris Leuthard, notre ministre de l'Energie, a créé un groupe de travail chargé de se pencher sur le rayonnement et ses effets. Est-ce à dire qu'elle a entendu l'appel des opposants?

J'ai récemment demandé par écrit à Madame la conseillère fédérale de pouvoir participer à ce groupe pour donner mon point de vue et livrer mon expérience sur la question. J'attends sa réponse.

Concrètement, quels sont les effets néfastes des rayonnements et des ondes sur la santé des personnes?

Il s'agit de considérer également les animaux et les plantes, qui subissent aussi les effets néfastes des ondes électromagnétiques. L'environnement est toujours oublié dans cette affaire. Des milliers d'articles scientifiques font état d'effets délétères, et sont consultables sur des sites comme celui de l'Electronic Radiation Safety de l'Université de Berkeley aux Etats-Unis. Ces effets sont nombreux.

Mais plus précisément?

Je citerais les acouphènes, les pertes d'attention, les céphalées, des vertiges, des inflammations des yeux, la dépression, la tension nerveuse, une fatigue chronique ou les maladies infectieuses à répétition, etc. Des effets néfastes ont été constatés sur les oiseaux, les souris et les rats, les insectes (abeilles, fourmis, mouches) ainsi que des vers nématodes et des bactéries. En 2011, j'ai publié dans la revue scientifique Apidologie la preuve que la téléphonie mobile perturbait fortement le comportement des abeilles mellifères dans la ruche, en induisant le signal de l'essaimage. Cela pourrait expliquer des désertions subites de ruchers entiers, en un ou deux jours, surtout l'hiver.

A ce stade, ne s'agit-il pas seulement de dangers supposés?

Le principe de précaution doit s'appliquer. Les impacts sanitaires, tant sur la population que sur l'environnement, sont inconnus. Comme je l'ai déjà dit, le déploiement de la 5G revient à mener des expériences sur les êtres humains et l'environnement.

Les opérateurs prétendent que les antennes pour la 5G, plus petites que les tours 4G, diminueront au contraire les risques pour la santé.

Dans l'appel à l'ONU, il est dit: **«Si les plans de l'industrie des télécommunications pour la 5G se concrétisent, pas un être humain, pas un mammifère, pas un oiseau, pas un insecte et**

pas un brin d'herbe sur terre, quel que soit le lieu de la planète où il se trouve, ne pourra se soustraire à une exposition, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, à des niveaux de rayonnement de radiofréquences qui sont des dizaines voire des centaines de fois supérieurs à ceux que l'on connaît aujourd'hui. Toutes les issues de secours seront barrées. Ces plans pour la 5G risquent d'avoir des effets graves et irréversibles sur les êtres humains et de causer des dommages permanents à tous les écosystèmes terrestres. Des mesures immédiates doivent être prises pour protéger l'humanité et l'environnement, conformément aux impératifs éthiques et aux conventions internationales.»

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) se montre beaucoup plus nuancée. Selon elle, les ondes électromagnétiques sont des cancérigènes «possibles» mais pas prouvés. De son côté, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), en France, estime qu'il n'est pas fondé, sur une base sanitaire, de proposer de nouvelles valeurs limites d'exposition pour la population en général. Vous contestez?

Plutôt que de citer l'Anses, il vaut mieux s'appuyer sur les recommandations formulées en août 2016 par l'Académie européenne de médecine environnementale (Europaem) et les prendre très au sérieux. D'autre part, dans sa résolution 1815 du 27 mai 2011, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a clairement fait part de ses questionnements relatifs, entre autres, aux effets biologiques non thermiques potentiels plus ou moins nocifs sur les plantes, les insectes et les animaux, ainsi que sur l'organisme humain, même en cas d'exposition à des niveaux inférieurs aux seuils officiels.

Et qu'en est-il dans notre pays?

En Suisse, les normes émanent de l'ORNI – l'ordonnance sur la protection contre le rayonnement ionisant. Les valeurs limites ont été décidées peu avant l'année 2000, avant l'installation d'une pléthore d'antennes, de téléphonie mobile ou autres. Ces normes suisses ne tiennent malheureusement pas compte de l'exposition permanente aux rayonnements non ionisants.

Une vaste étude sur des animaux de laboratoire a été réalisée aux Etats-Unis à propos de la question du risque de cancer dû au rayonnement de la téléphonie mobile. Les résultats sont-ils tombés?

Oui. Il s'agit de l'étude NTP TR-595 publiée ce mois-ci, émanant du Programme national de toxicologie mis en route par le Département de la santé américain. Cette étude, qui a coûté plus de 25 millions de dollars et duré plus de dix ans, révèle que les radiations du téléphone cellulaire augmentent le taux du cancer chez les rats. Les rats exposés ont montré des taux plus élevés du gliome, une tumeur maligne des cellules gliales dans le cerveau, et du schwannome malin du cœur, une tumeur très rare. Des tumeurs des glandes surrénales ont également été observées. Il serait donc temps d'informer le public que les radiations du téléphone portable pourraient causer le cancer chez l'humain.

Le réseau de téléphonie mobile suisse est, semble-t-il, proche de la saturation. Ne risque-t-on pas, en refusant d'augmenter la puissance des antennes, de freiner le développement numérique de notre pays, et donc de pénaliser notre économie? Le déploiement seul de la 5G est un enjeu à plusieurs milliards...

Il faut avoir une vision globale de la situation. Nous sommes dans ce que le philosophe et écrivain Eric Sadin appelle la «silicolonisation» du monde. C'est la révolution des technologies numériques dans tous les domaines de l'existence. Cette fuite en avant technologique et ultralibérale ne repose que sur des impératifs économiques et matérialistes, au détriment de l'intégrité de la biosphère, donc de tous les êtres vivants. Cette évolution nous mène vers une servitude volontaire au détriment de l'intégrité humaine, et porte atteinte aux écosystèmes. Les milliards de la 5G? Oui, cela fera augmenter le PIB, au même titre que tous les dommages collatéraux potentiels (maladies, etc.) de ces technologies! Je me pose la question: ne sommes-nous pas en train d'assister à un processus massif d'extinction de la vie, en regard de la perte de la biodiversité, de l'effondrement d'écosystèmes, de la disparition d'espèces animales et végétales?

03/12/2018 : Appel international demandant l'arrêt du déploiement de la 5G sur terre et dans l'espace

Document important et même vital permettant de se rendre compte du grave danger sanitaire provoqué par le déploiement de la 5G sur terre et dans l'espace.

Document original en téléchargement sur le blog

(ou à l'adresse http://data.over-blog-kiwi.com/2/25/26/31/20181223/ob_77398e_appel-international-arret-5g-origin.pdf)

Pour ceux qui n'auraient pas le temps de lire le document original, en voici quelques extraits, les points importants surlignés en jaune

Extraits du document



À l'Organisation des Nations Unies, à l'OMS, à l'Union européenne, au Conseil de l'Europe et aux gouvernements de tous les pays,

*Nous soussignés, médecins, scientifiques, et membres d'organisations environnementales de (x) pays, demandons urgemment l'arrêt du déploiement du réseau sans fil de 5G (cinquième génération) y compris depuis les satellites spatiaux. En effet, la 5G entraînera une augmentation considérable de l'exposition au rayonnement de radiofréquence, qui s'ajoutera au rayonnement induit par les réseaux de télécommunications 2G, 3G et 4G déjà en place. Or on a déjà la preuve des effets nocifs du rayonnement de radiofréquence pour les êtres humains et l'environnement. **Le déploiement de la 5G revient à mener des expériences sur les êtres humains et l'environnement, ce qui est considéré comme un crime en vertu du droit international.***

Sommaire

Les entreprises de télécommunications à l'échelle mondiale sont bien résolues, avec l'appui des gouvernements, à déployer dans les deux prochaines années, le réseau sans fil de cinquième génération (5G). Cette décision produira ce qui est considéré comme un changement sociétal sans précédent à l'échelle mondiale. Nous aurons ainsi des maisons « intelligentes », des entreprises « intelligentes », des autoroutes « intelligentes », des villes « intelligentes » et des voitures autonomes. Pratiquement tout ce que nous achetons et possédons, depuis les réfrigérateurs et les machines à laver jusqu'aux cartons de lait, en passant par les brosses à cheveux et les couches pour bébés, contiendra des antennes et des microprocesseurs et sera connecté sans fil à l'Internet. Toute personne sur terre aura accès instantanément à des communications sans fil à très haut débit et à faible latence, et ce dans les coins les plus reculés de la planète, jusque dans les forêts pluviales, au milieu de l'océan et dans l'antarctique.

Ce que la plupart des gens ignorent, c'est que cette nouvelle réalité entraînera aussi un **changement *environnemental* sans précédent à l'échelle planétaire**. Il est impossible d'imaginer la densité prévue des émetteurs de radiofréquences. Outre les millions de nouvelles stations de base terrestres 5G qui seront installées et les 20 000 nouveaux satellites qui seront lancés dans l'espace, 200 milliards d'objets émetteurs, selon nos estimations, feront partie de l'internet des objets d'ici 2020, et un *billion* d'objets quelques années plus tard. Il y a eu un déploiement commercial de la 5G à basse fréquence et à faible débit au Qatar, en Finlande et en Estonie mi-2018. Quant au déploiement de la 5G à très hautes fréquences (ondes millimétriques), il devrait commencer dès la fin 2018.

Malgré un déni généralisé, nous disposons déjà de preuves accablantes indiquant que le rayonnement des radiofréquences (RF) est nuisible à la vie. Les données cliniques accumulées sur des personnes malades ou ayant des troubles de santé, les preuves expérimentales de dommages à l'ADN, aux cellules et aux organes d'une grande variété de végétaux et d'animaux et les données épidémiologiques qui prouvent que **les grandes maladies de la civilisation moderne – le cancer, les maladies du cœur et le diabète – sont en grande partie provoquées par la pollution électromagnétique**, constituent un corpus de plus de 10 000 études publiées dans des revues dotées de comités de lecture.

Si les plans de l'industrie des télécommunications pour la 5G se concrétisent, pas un être humain, pas un mammifère, pas un oiseau, pas un insecte et pas un brin d'herbe sur terre, quel que soit le lieu de la planète où il se trouve, ne pourra se soustraire à une exposition, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, à des niveaux de rayonnement de radiofréquence qui sont des dizaines voire des centaines de fois supérieurs à ceux que l'on connaît aujourd'hui. Toutes les issues de secours seront barrées. Ces plans pour la 5G risquent d'avoir des effets graves et irréversibles sur les êtres humains et de causer des dommages permanents à tous les écosystèmes terrestres.

Le déploiement de la 5G entraînera une augmentation massive de l'exposition involontaire et incontournable au rayonnement du sans-fil

Stations de base terrestres de la 5G

De façon à transmettre les énormes quantités de données nécessaires pour l'internet des objets, la technologie 5G, une fois pleinement déployée, utilisera des ondes millimétriques, qui ne traversent pas aisément la matière solide. Il faudra donc que les entreprises de télécommunications installent des stations de base tous les 100 mètres dans toutes les zones urbaines du monde entier. À la différence de la technologie sans fil des générations précédentes où une seule antenne diffuse des ondes sur une superficie importante, les stations de base de la 5G et les équipements connexes seront dotés d'antennes à balayage électronique actif qui, ensemble, émettront des faisceaux d'ondes électromagnétiques focalisés, orientables, analogues aux faisceaux laser qui se chevauchent entre eux.

Chaque téléphone 5G renfermera des dizaines d'antennes minuscules, qui ensemble, essaieront de capter un faisceau étroitement focalisé auprès du pylône le plus proche. La US Federal Communications Commission (FCC) a adopté des règles autorisant que la puissance effective de ces faisceaux atteigne 20 watts, soit dix fois de plus que les niveaux autorisés pour les téléphones actuels.

Chaque station de base de la 5G renfermera des centaines voire des milliers d'antennes pointant simultanément de multiples faisceaux d'ondes électromagnétiques, analogues aux faisceaux laser, vers tous les téléphones mobiles et les autres appareils de son aire de service. Cette technologie est dite à « entrées et à sorties multiples » ou MIMO. Selon les règles de la FCC, la puissance rayonnée effective des faisceaux d'une station de base de la 5G pourrait atteindre 30 000 watts pour 100 MHz du spectre, ce qui équivaut à 300 000 watts par GHz de spectre, c'est-à-dire des niveaux de puissance des dizaines voire des centaines de fois supérieurs aux niveaux autorisés pour les stations de base actuelles

Stations de base spatiales de la 5G

... 20 000 satellites regroupés en basse et moyenne orbite couvriront la terre de puissants faisceaux d'ondes électromagnétiques focalisés et orientables (balayage électronique actif). Chaque satellite émettra des ondes millimétriques ayant une puissance effective de rayonnement pouvant atteindre 5 millions de watts depuis des milliers d'antennes disposées en réseaux à commandes de phase (permettant un balayage électronique). Même si l'énergie qui frappe le sol à partir des satellites est moins puissante que celle transmise par les antennes terrestres, elle touchera des régions qui échappent au balayage d'autres émetteurs et s'ajoutera au rayonnement induit par les milliards d'objets connectés grâce aux antennes relais de la 5G basées au sol. Mais qui plus est, les satellites stationneront dans la magnétosphère de la Terre, qui exerce une influence importante sur les propriétés électriques de l'atmosphère.

L'altération de l'environnement électromagnétique de la Terre pourrait bien représenter une menace encore plus grande pour la vie que le rayonnement des antennes basées au sol (voir ci-après).

On a déjà la preuve des effets nocifs du rayonnement de radiofréquence

Avant même que la 5G soit envisagée, des dizaines de pétitions et d'appels émanant de scientifiques de différents pays, dont l'Appel de Fribourg signé par plus de 3 000 médecins, avaient demandé l'arrêt de l'expansion de la technologie sans fil et l'adoption d'un moratoire pour toute nouvelle station de base.

En 2015, 215 scientifiques de 41 pays ont fait part de leurs préoccupations aux Nations Unies et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en faisant valoir que de « nombreuses publications récentes ont montré que les [champs électromagnétiques] CEM affectent les organismes vivants à des niveaux bien inférieurs à ceux que préconisent la plupart des lignes directrices internationales et nationales ». Plus de 10 000 études scientifiques publiées dans des revues dotées de comités de lecture montrent les dommages du rayonnement de radiofréquence causés à la santé humaine. Ces effets prennent diverses formes, notamment :

- Palpitations cardiaques¹
- Altération de l'expression génique
- Altération du métabolisme
- Altération du développement des cellules souches
- Cancers
- Maladies cardiovasculaires
- Déficience cognitive
- Lésions de l'ADN
- Incidence sur le bien-être général
- Multiplication du nombre de radicaux libres
- Difficultés d'apprentissage et pertes de mémoire
- Infertilité et altération de la qualité du sperme
- Fausse couche
- Dommages neurologiques
- Obésité et diabète
- Stress oxydant

Parmi les effets sur les enfants, mentionnons l'autisme, le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THADA) et l'asthme.

Les dommages vont bien au-delà de ceux causés à la race humaine, comme en témoignent quantité de preuves de dommages causés à divers végétaux et à la faune, de même qu'aux animaux de laboratoire, notamment

Le déploiement des satellites de la 5G doit être interdit

La Terre, l'ionosphère et la basse atmosphère instaurent ensemble le circuit électrique planétaire dans lequel nous vivons. Il est bien établi que les rythmes biologiques – des êtres humains, des oiseaux, des hamsters, et des araignées – sont contrôlés par l'environnement électromagnétique naturel de la Terre et que le bien-être de tous les organismes dépend de la stabilité de cet environnement, notamment des propriétés électriques de l'atmosphère. Cherry, dans un article qui fait date, a expliqué l'importance des résonances Schumann et la raison pour laquelle les perturbations ionosphériques peuvent altérer la tension artérielle et la mélatonine et provoquer « le cancer, des pathologies du système reproductif, des cardiopathologies, des maladies neurologiques et la mort ».

...il est avéré que le rayonnement de radiofréquence est cancérigène pour les humains

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5376454/>

La 5G est différente de la 4G, tant sur le plan qualitatif que quantitatif

Lorsqu'un champ électromagnétique ordinaire pénètre dans le corps, il déplace des charges et induit la circulation de courants. Mais lorsque des impulsions électromagnétiques extrêmement courtes pénètrent dans le corps, un autre phénomène se produit : les charges mobiles elles-mêmes deviennent de petites antennes qui rerayonnent le champ électromagnétique plus profondément dans le corps. Ces ondes sont appelées [précurseurs de Brillouin](#). Elles deviennent importantes lorsque soit la puissance ou la phase des ondes [change suffisamment rapidement](#). La 5G remplira probablement ces deux critères.

En outre, la pénétration profonde en soi se révèle plus particulièrement dangereuse pour les yeux et pour les organes du corps les plus gros, la peau, de même que pour les créatures très petites. Des études ont récemment été publiées dans des revues dotées de comités de lecture, prédisant des [brûlures cutanées par énergie thermique](#) chez les êtres humains par le rayonnement 5G et une absorption de la résonance par les insectes qui absorbent jusqu'à 100 fois plus de rayonnement à des ondes millimétriques qu'ils ne le font aux longueurs d'ondes actuellement en usage. [Étant donné que les populations d'insectes volants ont décliné de 75 à 80 p. 100 depuis 1989, même dans les zones naturelles protégées, le rayonnement de la 5G pourrait avoir des effets catastrophiques sur les populations d'insectes à travers le monde.](#) Une étude menée en 1986 par Om Gandhi prévenait que [les ondes millimétriques sont fortement absorbées par la cornée oculaire et que les vêtements ordinaires, dont l'épaisseur est de l'ordre du millimètre, augmentent l'absorption de l'énergie par la peau par un effet de type résonance.](#) Russell (2018) se penche sur les effets connus des ondes millimétriques sur la peau, les yeux (y compris la cataracte) le rythme cardiaque, le système immunitaire et l'ADN.

Les organismes de réglementation ont délibérément exclu les preuves scientifiques d'effets nocifs

L'industrie et les gouvernements sont les seules parties prenantes au débat sur le développement de la 5G, tandis que les scientifiques spécialistes des champs électromagnétiques internationaux de renom qui ont documenté les effets biologiques sur les êtres humains, les mammifères, les insectes et les végétaux, ainsi que les effets alarmants sur la santé et l'environnement dans des milliers d'études publiées dans des revues dotées de comités de lecture ont été exclus. La raison qui explique le caractère inadéquat des lignes directrices actuelles applicables à la sécurité est que les [conflits d'intérêt](#) des organismes chargés d'établir les normes « en raison de leurs relations avec les compagnies de télécommunication ou d'électricité empêchent de parvenir à l'impartialité qui devrait régir l'établissement des normes d'exposition publique au rayonnement non ionisant »⁹¹. Le professeur émérite Martin L. Pall décrit de manière détaillée les conflits d'intérêt, et il dresse la liste des études importantes qui ont été exclues, aux chapitres 1, 5 et 6 de son [examen de la littérature](#).

L'électrohypersensibilité se développe car de plus en plus de personnes sont « continuellement exposées au quotidien » à des niveaux croissants de CEM. ... 100 millions de personnes dans le monde^{105,106}, et qui pourrait bientôt toucher tout le monde¹⁰⁷ si le déploiement de la 5G à travers le monde est autorisé.

Le rayonnement de radiofréquence a des effets aigus et chroniques

Le rayonnement de radiofréquence a des effets immédiats et à long terme. Le **cancer** et les **cardiopathies** sont des exemples d'effets à long terme. La **perturbation du rythme cardiaque** et des **changements dans le fonctionnement du cerveau (EEG)** ...des **troubles du sommeil**, une **tension artérielle anormale** et des **palpitations cardiaques**, des **troubles digestifs**, la **perte des cheveux**, des **acouphènes** et des **éruptions cutanées**. Les symptômes subjectifs incluent les **vertiges**, la **nausée**, les **maux de tête**, la **perte de mémoire**, l'**incapacité de se concentrer**, la **fatigue**, des **symptômes de rhumes** et des **douleurs cardiaques**.

Les gouvernements nationaux manquent à leur obligation de diligence à l'égard des populations qu'ils gouvernent

Dans leur hâte à mettre en œuvre la 5G et encourager l'utilisation sans contraintes de l'espace, l'Union européenne, les États-Unis et les gouvernements nationaux à l'échelle mondiale prennent des mesures pour assurer un environnement réglementaire « libre d'obstacles ». Aussi interdisent-ils aux autorités locales d'appliquer les lois environnementales, et, « dans l'intérêt d'un déploiement rapide et rentable », ils suppriment « les fardeaux inutiles ... comme les procédures de planification locales [et] toute la gamme des valeurs limites particulières applicables aux émissions des champs électromagnétiques et des méthodes requises pour les regrouper ».

Par ailleurs, les gouvernements promulguent des lois pour une utilisation autorisée des installations sans fil dans toutes les emprises publiques. À ce jour, la plupart des installations sans fil ont été situées sur des terrains privés à une certaine distance des habitations et des entreprises. Or, comme la 5G requiert que ces équipements soient installés à moins de 100 mètres d'intervalle, ils seront maintenant situés sur le trottoir directement devant les maisons et les entreprises et près des têtes des piétons, sans exception pour les mères et leurs bébés.

Des ententes internationales sont violées

- La Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>
- Le Code de Nuremberg (1949) s'applique aux expériences sur les êtres humains http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/10191/186011/Code_Nuremberg_1947.pdf/d29861b8-30a7-456e-9a83-508f14f4e6d5

- L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (2012)
https://www.itu.int/dms_pub/itu-t/opb/res/T-RES-T.72-2012-PDF-F.pdf
de l'Union internationale des télécommunications indique qu'« il est nécessaire d'informer le public des effets que pourrait avoir l'exposition aux champs électromagnétiques » et invite les États membres « à adopter des mesures appropriées pour garantir le respect des recommandations internationales pertinentes visant à protéger la santé contre les effets néfastes des champs électromagnétiques ».
- La Déclaration universelle des droits de l'homme énonce que « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne » (art. 3).
https://www.ohchr.org/EN/UDHR/Documents/UDHR_Translations/frn.pdf

Etc.

Les gouvernements nationaux jouent avec la vie sur Terre

Le document se termine par un appel à l'ONU, l'OMS, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et les gouvernements de tous les pays.